



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Invitation presse  
Mercredi 6 juin – Gap / 19h**

## **Gap et la Chambre de métiers Ensemble pour soutenir les artisans**

Alors qu'ils ont fait de la proximité un axe majeur de la mandature qu'ils entament, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité l'ensemble des maires du département pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité. Dans les Hautes-Alpes, la Ville de Gap a répondu favorablement à cette invitation à adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur sa commune et de valorisation du « Consommez local, consommez artisanal » auprès de ses habitants.

**Chantal GARCIN**

Présidente  
de la Délégation Hautes-Alpes  
de la Chambre de métiers et de l'artisanat  
de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Roger DIDIER**

Maire de Gap

vous invitent à assister à la **signature de la Charte  
de soutien à l'activité économique de proximité**, qui aura lieu en présence  
des entreprises artisanales, partenaires économiques et élus du territoire,

**Mercredi 6 juin 2018 à 19h  
Amphithéâtre du Pôle Universitaire, rue Bayard – 05000 Gap**

*Les échanges se poursuivront en toute convivialité au cours d'un cocktail.*

**L'engagement portera sur quatre priorités :**

- > **faciliter la promotion des savoir-faire** artisanaux locaux auprès des consommateurs et **diffuser le label « Consommez local, consommez artisanal »** pour la valorisation des produits locaux ;
- > **maintenir et renforcer l'activité artisanale** sur le territoire de la commune ;
- > **permettre le renouvellement des entreprises artisanales** en encourageant la reprise d'entreprise ;
- > **soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services** qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.



**CONTACTS PRESSE**

Calogero PORTALE, référent communication – c.portale@cmar-paca.fr – 04 92 51 06 89  
Marge Vandendries, Directrice de la communication - [m.vandendries@cmar-paca.fr](mailto:m.vandendries@cmar-paca.fr) - 04 91 32 24 76

